

2 Interpeller
les politiques

3 Au sommet
des ventes

4 Leçon
de vie

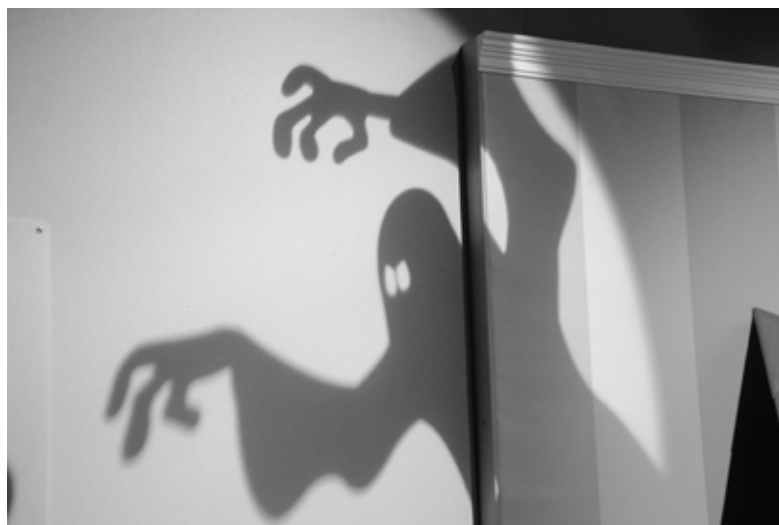
Chassé-croisé de visions d'épouvante

Réflexions sur le rejet de la détérioration de la loi sur le service civil, un regard autocritique, et un rapport de l'hebdomadaire WOZ sur le commerce d'armes.

Le premier semestre 2020 a été bien agité. Une vision d'épouvante est apparue, une autre s'est évanouie. Lors de la première, le service civil était là quand on avait besoin de lui. Selon l'Office fédéral, 565 civilistes au total ont ainsi été déployés dans le cadre de missions d'urgence entre le 16 mars et le 31 juillet 2020, pour un total de 21 215 jours de service. Pendant la même période, 537 271 jours ordinaires de service civil ont par ailleurs été effectués. Ajoutons que 33 civilistes ont collaboré fin juillet au Contact Tracing pour les services médicaux cantonaux ou les organes de gestion cantonaux. Un grand merci à tous pour leur engagement courageux dans des moments difficiles.

Si le virus nous dicte déjà bon nombre de choses, il ne va tout de même pas accaparer tout le contenu de cette édition du magazine. Par conséquent, notre rubrique Civilistes en action prête la plume à Thomas Marti, affecté en dehors du coronavirus, mais dont l'apparition marqua la fin de sa mission pour INVA mobil Solothurn (p. 4).

Contrairement au virus, la seconde vision d'épouvante, à savoir le projet de détérioration du passage au service civil depuis l'armée, a été balayé. Les réussites comme celle-ci sont des moments propices à l'introspection. Nous sommes-nous concentrés trop exclusivement sur le rejet de cette menace pendant la période précédant le référendum, devenu inutile? Alois Vontobel porte un regard autocritique sur le passé récent (p. 6). Il confronte des visions d'avenir pour le service civil et se demande notamment si les étrangers et les femmes installés en Suisse ne devraient pas y contribuer aussi.



Ensemble contre les spectres! (photo: Lionel Allorge/Wikicommons)

Mais ne nous faisons pas d'illusions : nous avons certes évité le danger que prévoyait le projet de détérioration, mais chaque jour, la paix est prise dans le viseur, notamment le viseur de pièces d'armement fabriquées en Suisse.

Le journal hebdomadaire WOZ a fait des recherches sur l'ampleur de ces exportations d'armes. Il a fallu cinq ans de tracasseries juridiques et 5448 francs de frais pour que les chiffres sur les exportations d'armes parviennent à la rédaction du WOZ. Ce n'est qu'après un arrêt du Tribunal fédéral que les chiffres ont été publiés, montrant l'étendue des activités des fabricants d'armes de notre pays en matière d'armes, de munitions et d'autres équipements de guerre.

Nous avons reçu l'autorisation de la WOZ de publier un extrait de cette recher-

che. Nous sommes heureux de le faire et espérons que cela permettra à nos lectrices et lecteurs de se faire une idée de l'ampleur de cette économie alpine quelque peu différente (p. 3/5). Merci pour tes recherches, cher WOZ!

Prix CIVIVA 2020

Le virus n'aura pas raison du prix CIVIVA, qui sera décerné le 2 octobre et remis cette fois à SCI (Service Civil International), qui fêtera alors son 100e anniversaire. Le discours laudatif sera tenu par Ruth Dreifuss. Des informations suivront à l'adresse www.civiva.ch.

Gregor Szyndler, rédacteur en chef LMC

Vendredi 2. Octobre, 16h15. Berner Generationenhaus, Spittelsaal. Place de la gare 1, Berne. Inscription jusqu'au 20. septembre à secretariat@civiva.ch.

Editorial

Faisons avancer le service civil !



Florian Schweri, responsable romand

Le 19 juin, nous avons été surpris par la décision du Parlement de refuser la modification de la loi sur le service civil. Vu la situation sanitaire, on ne peut que se réjouir de cette

décision : rappelons que 80% des affectations de civilistes ont lieu dans la santé et l'accompagnement des personnes !

Après plusieurs mois de préparation pour un référendum, la perspective de la campagne de votation a donc disparu mais il faut souligner que c'est notamment grâce à cette mobilisation et à son écho médiatique que nous avons pu éviter ce projet nocif pour le service civil.

Nous avons certes écarté le danger immédiat mais il y a fort à parier que les milieux opposés depuis longtemps au service civil ne baisseront pas les bras. Ils n'ont pas réussi à faire passer leur proposition ; c'est aujourd'hui notre tour de prendre l'avantage et de faire part de notre vision pour le service civil. Et nous avons des idées !

Nous pourrions par exemple réclamer l'égalité de durée entre le

service civil et le service militaire. Au nom de quoi peut-on dire que ce dernier serait plus exigeant ? Les civilistes ont le droit de voir leur engagement reconnu comme égal à celui des militaires !

Nous pourrions aussi proposer d'ouvrir le service civil à des catégories de personnes supplémentaires sur une base volontaire. Ces affectations auprès de la population sont une source d'enrichissement, tant pour les bénéficiaires que pour les établissements et les civilistes eux-mêmes. Il n'y a aucune raison d'empêcher les femmes ou les étrangers d'y accéder également.

Toute personne prête à donner de son temps et de sa personne au profit de la collectivité devrait être encouragée.

Nous devons rester mobilisés pour faire avancer ces idées.

Nous devons aussi interpeller les politiques. Dans cette optique, la prochaine rencontre de l'intergroupe parlementaire Service civil se concentrera sur ces thématiques pour présenter aux élu-e-s ce que nous pouvons faire pour reconnaître le service civil et le rendre accessible.

Après la tentative de blocage que nous avons contrée, il est temps de reprendre la main et de faire avancer le service civil !

Contact

Genève: CIVIVA Fédération service civil suisse, 1200 Genève, www.civiva.ch

Bellinzona: Centro per la nonviolenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; www.nonviolenza.ch, Mail: info@nonviolenza.ch

Zurich: détails sous www.civiva.ch.

La Chaux-de-Fonds: Consultations (en français et en italien) chez Stefano (stefano.giamboni@civiva.ch)

Bâle: Consultations chez Bruno (061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

Impressum

«Le Monde Civil» numéro de septembre 2020; 40. édition; paraît 4 fois par an.

Abonnement annuel Fr. 25.- Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo».

Editeur: CIVIVA, fédération suisse du service civil, 8000 Zurich

Distribution: Le Monde Civil, Zurich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Nicola Goepfert, Florian Schweri, Gregor Szyndler (rédacteur en chef), Alois Vontobel.

Collaboration: Thomas Marti, Gideon Urbach (traductions), wochenzeitung woz.

Tirage: 1600 ex.

Impression: Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat.

Devenez membre!

Toutes les organisations, établissements et personnes privées qui souhaitent soutenir le service civil sont bienvenus en tant que membres de CIVIVA.

Plus d'informations: www.civiva.ch
Contact: CIVIVA, Fédération service civil suisse, 1200 Genève, Mail: secretariat@civiva.ch
Twitter: [@servicecivilCH](https://twitter.com/servicecivilCH)
Compte pour les dons: CCP 85-594763-0



Idylle alpine au goût d'exportations d'armes

Le **WOZ** a fait des recherches sur l'un des secrets les mieux gardés de Suisse : les exportations d'armes. En voici quelques extraits. Par **Jan Jirát, Kaspar Surber** (texte) et **Marcel Bamert** (illustration)

Périodiquement, l'apparition de matériel de guerre suisse lors de guerres ou de conflits crée le scandale, comme en 2012, lorsque le magazine « Rundschau » de la télévision allemande révélait l'usage de grenades à main Ruag dans la guerre civile syrienne. Les discussions sur l'exportation de matériel de guerre se déroulent toujours selon le même schéma, avec d'abord les considérations éthiques exprimées par les opposants, puis les arguments économiques des défenseurs de ce commerce : places de travail, compétitivité, PME, précision, innovation ! Certes, chaque année, le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) publie des statistiques sur le type de matériel militaire exporté et sur les pays cibles. Mais les noms des entreprises impliquées dans ce commerce d'armes, le profit qu'elles tirent de ce commerce, les produits dans lesquels elles se sont spécialisées : tout cela était en Suisse l'un des secrets les mieux gardés.

Ce secret est maintenant enfin divulgué. Après un conflit juridique de cinq ans avec le Seco, le WOZ publie aujourd'hui exclusivement les noms des fabricants d'armes basés en Suisse. Les données que le Secrétariat d'État a dû publier à la suite d'un arrêt du Tribunal fédéral offrent un aperçu jusqu'alors inconnu de l'industrie suisse de l'armement. Ainsi, on découvre le montant des exportations acceptées chaque année pour chacune des quelque 150 entreprises actives dans le secteur. Les documents révèlent également la catégorie dans laquelle ces entreprises ont été autorisées à exporter des armes ou des composants, telle que munitions, armes légères, chars, avions, etc. Ce qui ne ressort pas des données du Seco, secret commercial oblige, est si les exportations autorisées ont effectivement eu lieu et quelles marchandises ont été effectivement livrées à quels clients : armées, unités de police ou autres entreprises d'armement.

« Nous avons suivi la procédure judiciaire avec beaucoup d'intérêt et nous sommes ravis de son dénouement », déclare Stephan Möhrle du Centre d'information sur l'armement, une ONG jusqu'à présent principalement active en Allemagne, mais qui crée actuellement une représentation à Genève pour ses recherches sur le trafic illégal d'armes. « Les données sont pratiquement uniques en comparaison internationale. À ma connaissance, une liste exhaustive publi-



« Nous avons suivi la procédure judiciaire avec beaucoup d'intérêt » (illustration: Marcel Bamert).

ée par l'État, classée par entreprises et par exportations autorisées, n'est disponible publiquement dans presque aucun autre pays ». Les données sur les exportations permettent de tirer quelques conclusions fondamentales sur le marché suisse de l'armement. Ce marché comprend trois types d'entreprises : les entreprises d'armement, les sous-traitants et les marchands d'armes. Les munitions sont l'un des produits d'exportation les plus demandés.

Au sommet des ventes

Ruag Ammotec à Thoun produit aujourd'hui des munitions de petit calibre pour l'Europe, avec des filiales en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Hongrie. Elle a également une agence aux États-Unis et une licence dans ses tiroirs pour la construction d'une usine de munitions au Brésil. Propriétaire de Ruag et craignant de nuire à la réputation de la Suisse, la Confédération n'a pas encore approuvé sa construction.

Des munitions ne sont pas seulement produites à Thoun : RWM Schweiz à Zurich et Altdorf UR (munitions de moyen calibre) arrivent en deuxième position parmi les exportateurs de munitions, tandis que le so-

leurois RWM Zaugg à Lohn-Ammannsegg (allumeurs) arrive en troisième position. Tous deux appartiennent à la société allemande Rheinmetall. En réponse aux demandes de renseignements sur les exportations concrètes, une seule entreprise se montre transparente : le groupe norvégien Nammo, au logo à la cartouche. La filiale suisse en Valais produirait des fusibles de munitions pour le lance-roquettes M72, confirme le groupe.

Une vidéo sur le site web de l'entreprise norvégienne nous montre les régions où finissent par exploser les cartouches brillantes et les fusées sophistiquées représentées dans les brochures publicitaires des fabricants de munitions. Le lance-roquettes M72 a notamment été utilisé dans les guerres d'Irak et d'Afghanistan. « Cette arme, de catégorie supérieure, sera un élément important dans les combats du futur », déclare dans la vidéo un ranger américain qui a pris d'assaut des maisons dans la province afghane de Kandahar, armé d'un lance-roquettes dont une partie a été fabriquée en Suisse.

Suite à la page 5

Dernière mission très spéciale

Thomas Marti a été affecté chez INVA mobil à Soleure, un service de transport pour les personnes à mobilité réduite. Récit d'une mission qui se termina en pleine crise du coronavirus.

J'ai fait mon affectation longue chez Inva-Mobil à Soleure, et au total 132 jours de service pour cet établissement. Mon premier engagement a débuté en février 2016 et le dernier s'est terminé le 20 mars 2020. Ce furent quatre affectations très intéressantes et instructives. Après mon apprentissage de polymécanicien, j'avais d'abord terminé l'école de recrues en tant que mécanicien de chars à Thoun.

Ensuite, j'ai terminé mes études d'ingénieur, où j'étais obligé de reporter chaque année le CR obligatoire, parce qu'avec des études en cours d'emploi, il m'était impossible de faire trois semaines de CR par année. J'ai donc pensé à des alternatives à l'armée, ce qui m'a amené à passer au service civil.

Impérativement du social

Pour moi, une chose était très importante : il devait s'agir d'une activité à caractère social. Si je quittais l'armée, c'était pour pouvoir au moins apporter quelque chose de bien aux gens dans le besoin, d'un point de vue social. Ma première affectation chez INVA mobil a duré 54 jours. J'ai fait la connaissance d'une super équipe de chauffeurs expérimentés et sympathiques et d'une équipe de dispatching engagée et mettant du cœur à l'ouvrage pour aider les personnes qui dépendent de ces services de transport. Mes tâches principales étaient le transport de personnes, l'aide à l'entretien des véhicules, l'assistance au dispatching et des tâches administratives.

Des difficultés malgré la formation

Pour moi, qui ne suis pas de Soleure, il était parfois difficile de trouver les adresses de destination, car peu de véhicules étaient munis d'un GPS. Une autre difficulté était la manipulation des fauteuils roulants. Il était surtout difficile d'amener les personnes dans le véhicule. Ensuite, il ne faut pas sous-estimer le facteur temps. En raison des nombreuses demandes quotidiennes, le plan de courses était parfois serré, ce qui pouvait rapidement devenir problématique.

Comme j'ai bénéficié d'une introduction au début de la mission et que j'étais soutenu quotidiennement par les chauffeurs et le dispatching, j'ai pu mener à bien mes tâches. Un autre défi était la prise en charge d'enfants lourdement handicapés, qui devaient être conduits chaque jour. J'avais bien



Thomas Marti en affectation (Bild: zVg).

sûr suivi au préalable la formation obligatoire de deux semaines « Assistance aux personnes ayant un handicap ». Malheureusement, j'ai dû me rendre compte qu'une telle formation est très loin de refléter la réalité. Néanmoins, grâce aux conseils et aux informations du personnel d'INVA, j'ai aussi pu faire face à cette tâche.

Les autres affectations de 2017 à 2019 ont été similaires en termes d'activités. J'avais chaque fois davantage d'expérience, et je connaissais aussi de mieux en mieux les chauffeurs, l'équipe de dispatching, et bien entendu les principales adresses en ville. Et de plus en plus de passagers me reconnaissaient ! D'une année à l'autre, tout devenait pour moi plus facile, à mesure que j'accumulais de l'expérience.

Extrêmement compliqué

La dernière mission en mars 2020 était très spéciale, car je savais très bien que ce serait ma dernière mission chez INVA mobil. La première semaine a été assez normale, nous avons pu effectuer les trajets prévus, et la plupart des maisons de retraite étaient encore ouvertes normalement. Il n'y avait que quelques fermetures, et les écoles étaient ouvertes. Le coronavirus était déjà présent, mais pas de façon aigüe.

Le 16.03.2020, le Conseil fédéral a décrété le confinement dans toute la Suisse. Toutes les écoles ont donc été fermées, la plupart des maisons de retraite ont fermé leurs portes aux

visiteurs, etc. etc. Cette décision a aussi durement touché INVA mobil. Les trajets scolaires ont été annulés du jour au lendemain, et les trajets à destination et au départ des maisons de retraite devenaient extrêmement compliqués, car les portes étaient verrouillées et il fallait toujours sonner pour joindre les passagers ou la réception.

Les voyages d'agrément ont été annulés par crainte d'une infection au coronavirus. Les événements se sont alors succédés. Le pire pour moi a été le verrouillage de l'hôpital par la protection civile. A partir de ce moment, une prise en charge à l'hôpital de Soleure à une heure prévue devenait presque impossible, car seuls les patients (passagers d'INVA mobil) munis d'un certificat étaient autorisés à se rendre directement au BSO, sans quoi il fallait des clarifications et des détours laborieux.

Accès difficile à l'hôpital

Imaginez un peu la situation, avec 50% des passagers qui avaient fait une réservation par téléphone sans confirmation écrite de l'hôpital. Par moments, il nous fallait jusqu'à une heure pour entrer ou sortir de l'hôpital de Soleure. Je pense que pour moi, comme pour tous les autres employés d'INVA mobil et pour tous les passagers, ce fut un énorme défi. Cela vaut également pour le dispatching, qui a dû constamment revoir la planification sur une même journée.

Le vendredi 20 mars 2020 a été mon dernier jour d'affectation. Ces quatre années passées chez INVA mobil me rappellent beaucoup de bons souvenirs, remplis de plaisir, de joie et de passion. Je suis heureux d'avoir pu acquérir cette expérience. Mais cette période m'a aussi mis face à beaucoup de souffrances.

Merci pour cette leçon de vie

Avec le recul, chaque mission me faisait à nouveau prendre conscience de la chance que j'avais d'être en bonne santé, et me rappelait qu'il fallait en être reconnaissant. J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier toute l'équipe d'INVA pour cette leçon de vie, leur soutien exemplaire et compétent, et bien sûr pour tous les bons moments passés ensemble. Continuez ainsi. Je vous souhaite à tous de la chance, de la force et du succès pour l'avenir. Vos clients vous font confiance et ont besoin de vous.

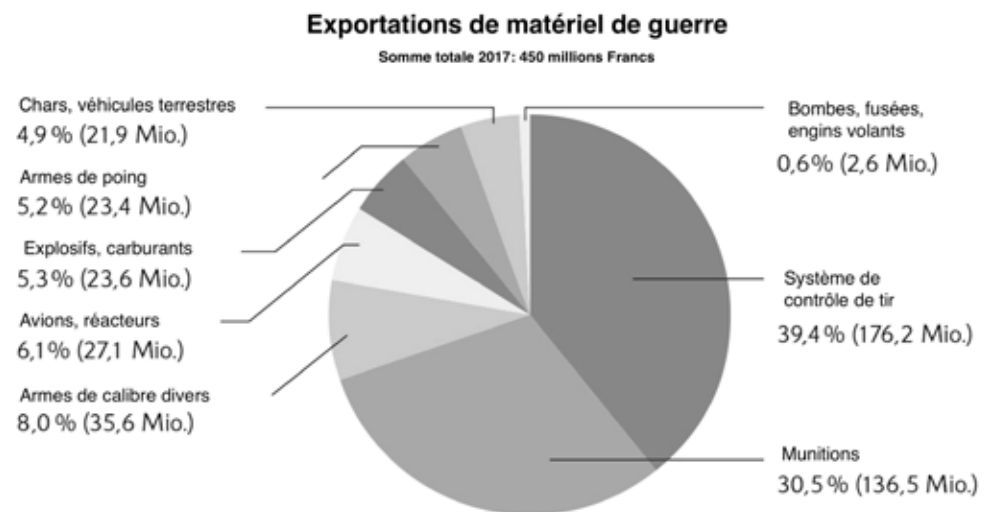
Suite de la page 3

Comme le montre l'analyse des données, cela fait longtemps que le commerce des armes est une activité mondialisée. Une douzaine de grandes entreprises sont responsables de la majorité des exportations d'armes suisses : en 2017, elles détenaient plus de 80% des licences d'exportation. L'acteur le plus important est incontestablement la société allemande Rheinmetall, mentionnée ci-dessus, qui possède plusieurs succursales en Suisse. En 2017, ces filiales détenaient ensemble des licences d'exportation à hauteur de 1,1 milliard de francs suisses, soit environ soixante pour cent de la somme totale des exportations. Les succursales suisses de Rheinmetall remontent à l'usine de machines-outils Oerlikon d'Emil Georg Bührle, qui a fait fortune en vendant des canons antiaériens aux nazis. Ses descendants sont toujours actifs : avec leur banque privée Ihag, ils détiennent une part importante des usines d'avions Pilatus, qui ont notamment exporté des avions d'entraînement en Inde et en Arabie Saoudite. Comme ailleurs, Rheinmetall et Pilatus répondent catégoriquement : aucune possibilité de visite.

Un autre exemple de liens internationaux est le constructeur de chars d'assaut thurgovien Mowag, appartenant au groupe d'armement américain General Dynamics, lequel a racheté de nombreux fabricants européens de véhicules militaires au début des années 2000. L'argument ressassé par les partis bourgeois de droite lors des batailles électorales, selon lequel les PME sont l'épine dorsale de l'industrie suisse de l'armement est donc vite balayé : cette épine dorsale est composée d'entreprises globalisées.

Mécanique de précision

Mais à bien observer les PME, on découvre toutefois que le travail de précision suisse, tant vanté, contribue à la fabrication d'armement. Qu'il s'agisse de paliers pivotants, de revêtement, de poinçonneuses, de filtres NBC, de dispositifs optiques ou d'antennes : un grand nombre de composants et de machines sont fournis à des entreprises d'armement étrangères. C'est le cas par exemple pour Mb-Microtec à Niederwangen près de Berne. Interrogé, son directeur Roger Siegenthaler explique qu'en 2017, l'entreprise a fourni pour 670 000 francs suisses d'éléments de micro-optique améliorant la précision de tir nocturne à une usine de pistolets en Europe de l'Est. Il connaîtrait chaque client personnellement et aurait déjà rejeté des demandes douteuses, déclare M. Siegenthaler : « Comme en pratique les pistolets sont utilisés pour protéger des policiers, cette livraison est pour moi éthiquement acceptable. » Par ailleurs, cette commande ne représenterait qu'une fraction du chiffre d'affaires de Microtech, principalement active dans le secteur de l'horlogerie. Toutefois, beaucoup de sous-traitants ne sont pas aussi transparents. Mar-



tin Sauter, directeur de Sauter Bachmann à Glaris, par exemple, se contente d'affirmer que la somme de 14,5 millions d'exportations autorisées ne correspond pas à la valeur des marchandises exportées. En raison de « clauses de confidentialité strictes », il ne pourrait rien dire sur les exportations concrètes. Le site web de l'entreprise révèle néanmoins que Sauter Bachmann fournit à l'avionneur américain Boeing des composants de réacteur du F/A-18 Super Hornet. Ces avions de chasse ont décollé des porte-avions des forces armées américaines en direction de l'Irak et de l'Afghanistan. La technologie de propulsion glaronaise a ainsi été utilisée dans la « War on Terror ».

Les marchands d'armes

En dehors des grandes entreprises et des sous-traitants, les producteurs d'armes de petit calibre et leurs négociants doivent également détenir une licence d'exportation d'armes. Les fusils d'assaut et les mitraillettes sont responsables de deux tiers des morts de guerre dans le monde. Jürgen Grässlin, auteur de l'ouvrage de référence « Schwarzbuch Waffenhandel » (livre noir du commerce d'armes), les qualifie d'« armes du meurtre par excellence ». En Suisse, les principales entreprises actives dans la production de fusils et de pistolets sont B&T à Thoune et SIG Sauer à Schaffhouse. Comme l'a rapporté le journal « SonntagsZeitung », des répliques sous licence de fusils de snipers B&T ont été utilisées contre des manifestants en Ukraine. La société, fondée par Karl Brügger et Heinrich Thomet, a réagi sévèrement aux demandes de renseignements de la WOZ : leurs avocats ont envoyé une lettre recommandée disant qu'ils intentent un procès en cas de fausses allégations. Les fabricants d'armes de Thoune se sont en outre placés en victimes de menaces, appelant à ne surtout pas mentionner les noms de leurs employés car cela les mettrait en danger.

Jusqu'au début de cette année, SIG Sauer à Schaffhouse s'appelait SAN Swiss Arms AG. Ce changement de nom interpelle : La société allemande SIG Sauer, dont les dirigeants ont été condamnés pour la livraison illégale de 38 000 pistolets à la Colombie, a signalé en juin la fermeture de l'usine de production en Allemagne en raison de « désavantages liés au lieu d'implantation ». Il est probable que la marque sera à l'avenir distribuée depuis la Suisse. Les sociétés sont détenues par la même holding. Une autre affaire à suivre.

Des exportations à la hausse

Selon une étude de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), la Suisse était le 13e exportateur d'armes au monde entre 2015 et 2019, avec une part de 0,9% du marché mondial. En tête de classement : les États-Unis, la Russie, la France, l'Allemagne et la Chine. Selon le Seco, le montant total des exportations réalisées en Suisse a fortement augmenté en 2019 pour atteindre 728 millions de francs, un montant record pour les dix dernières années. Au premier semestre 2020, il a littéralement explosé : les entreprises suisses ont déjà exporté du matériel de guerre pour une valeur de 501 millions de francs, presque le double du montant enregistré pour la même période de l'année dernière.

L'exportation de matériel de guerre par la Suisse n'est autorisée par la loi que si elle respecte le droit et les obligations internationales, ainsi que les principes de la politique étrangère suisse. Mais les exemples cités du lance-roquettes M72 ou des composants de réacteur pour le F/A-18-Hornets en Afghanistan et en Irak démontrent que les équipements militaires suisses se retrouvent finalement impliqués dans des conflits à l'étranger.

Carte Blanche

Façonner activement l'avenir

Une période marquée par le projet de révision de la loi s'est terminée provisoirement à la fin du mois de juin. Bilan critique et perspectives par notre ancien membre du comité *Alois Vontobel*.

A peine le Conseil fédéral avait-il annoncé son intention de réviser la loi à la mi-mars 2017 par le biais de 7 mesures visant à réduire l'attrait supposé du service civil, que la possibilité d'un référendum envahissait déjà les esprits. À mon avis, l'association s'est crispée trop tôt dans cette voie, abandonnant d'autres possibilités d'action. Aucun échange direct avec des civilistes actuels ou futurs n'a eu lieu, et aucune action en justice n'a été envisagée, bien que l'association jugeât clairement illégales au moins deux des mesures planifiées. Si l'on est d'avis que des mesures violent le droit national et international, et si cela est confirmé par une expertise, il eut été intéressant, à mon avis, qu'un tribunal se prononce sur ce point sur la base d'une affaire que l'on aurait pu soutenir financièrement.

Dès la prise de position au cours du processus de consultation, nous nous sommes montrés dogmatiques, peu disposés à maintenir une position constructive ne serait-ce que sur une seule mesure, et toute réflexion pour le développement ultérieur des options de service a cédé la place à des commentaires détaillés sur les différentes propositions. Même la mesure 5, qui visait à empêcher l'admission au service civil avec zéro jour de service restant dans l'armée n'a pas fait l'objet de discussions, comme si nous ne doutions pas une seconde que des soldats avec 250 jours de service pouvaient soudain avoir un conflit de conscience, et bien que cette procédure soit connue pour éviter les tirs obligatoires après les cours de répétition et jusqu'à la libération définitive. Aucun de ces anciens soldats n'effectue ne serait-ce qu'une demi-journée de service civil ! Les jalons étaient ainsi posés pour une confrontation politique avec le Parlement d'alors, plutôt favorable à l'armée, tout comme le Parlement actuel d'ailleurs, et ainsi durcir les fronts.

Davantage de civilistes avant l'ER

On peut affirmer que la menace de référendum a eu un effet positif sur l'issue des délibérations au Parlement et a renforcé la position de l'association. Je partage en partie cet avis, mais en même temps, l'association est ainsi devenue plus prévisible. Il est malheureusement dans la nature de ces campagnes qu'elles n'abordent pas tous les aspects d'une problématique. Les formulations exagérées, comme celle qui prétendait que le service civil devait être « sauvé », en disent long. Toutes les mesures que l'association a

déclarées illégales dès le départ ne concernaient que les personnes ayant déjà accompli du service militaire au moment de leur demande de service civil. Tous les jeunes hommes qui décident de faire le service civil dès le début sont alors ignorés. Il est intéressant de noter que la proportion de personnes ayant déposé leur candidature avant l'ER a augmenté ces dernières années, passant de 45,7% en 2017 à 51,6% en 2019. Ces nouveaux civilistes ont également suivi les événements politiques et ont tiré leurs propres conclusions pragmatiques. Insinuer que la révision de la LSC aurait mené le service civil à sa perte n'est selon moi pas juste, et je trouve cela irrespectueux envers ces civilistes de la première heure.

Une alternative à part entière

De retour dans le présent, je vois maintenant l'opportunité de façonner activement les développements à venir. Pour quelques temps au moins la pression extérieure est moindre, et la voie est libre pour de nouvelles idées et suggestions. Je souhaite que finissent les éternelles comparaisons avec l'armée et le rôle de victime trop longtemps endossé par le service civil, qui le mettait en position de défense. Le discours devrait être délesté de tout cela et ne plus connaître de tabous.

L'un des problèmes à l'origine des éternelles discussions est sans doute que dans l'article 59, paragraphe 1 de notre Constitution fédérale de 1999, le service civil apparaît uniquement comme service de remplacement. Si l'on souhaite obtenir des changements par la voie politique, le souverain devrait commencer par modifier ce paragraphe. Le service civil ne doit plus être un service de remplacement, mais une alternative à part entière.

Ce changement permettrait aussi de discuter du paragraphe 2 de cet article, qui dit que seuls les ressortissants suisses sont astreints au service. Pourquoi, au nom de l'égalité, ne pas instaurer une obligation générale de servir ? Ou bien créer une possibilité de service volontaire pour les femmes et les personnes résidentes sans passeport suisse ? Ou alors évaluer différemment l'aptitude au service ? Cette possibilité pourrait notamment conduire à une réduction du nombre de personnes déclarées inaptes lors du recrutement. En 2019, elles étaient 5955, soit près de 20% de l'ensemble des conscrits, presque autant de personnes que le nombre d'admissions au service civil la même année.

Il faudrait alors adapter également l'article 1 de la loi sur le service civil, car le conflit de conscience n'apparaît qu'à partir d'ici. Et c'est précisément ici qu'il me semble important de prendre un rôle actif. Serions-nous vraiment déshonorés par le fait de reconnaître qu'il y a aussi des jeunes qui ne connaissent pas de conflit de conscience « conventionnel » et qui préfèrent pourtant le service civil à l'armée ? Selon moi pas du tout, mais pour cela nous devons avoir le courage de façonner activement la discussion et de cultiver l'ouverture.

Ma vision

Si je devais préciser très concrètement les modifications à entreprendre, je plaiderais pour les ajustements suivants. L'article 1 de la loi sur le service civil (LSC) devrait par exemple être adapté de la manière suivante :

« Les conscrits qui pour des raisons de conscience ou d'autres raisons ne souhaitent pas effectuer de service militaire, demandent à effectuer un service civil plus long, conformément à la présente loi. »

Et dans la Constitution fédérale, la modification pourrait ressembler à ceci :

« Tout citoyen suisse est tenu d'effectuer un service militaire ou civil. Pour les Suissesses et les résident.e.s étranger.ère.s ce service est facultatif. Les citoyen.ne.s suisses qui n'effectuent ni service militaire ni service civil sont redevables d'une taxe. »

Le terme « service de remplacement » doit disparaître et le conflit de conscience subsister, mais être étendu à d'autres raisons. Une approche qui se concentre sur des « détails » tels que la durée, le moment de la demande, le délai d'attente, etc., est réductrice et invite justement à voir très vite des discriminations, alors que ce qui est perçu comme tel réside plutôt dans la différence de nature des engagements ou bien relève de différences de perception.